

<https://www.bfmtv.com/normandie/le-classement-des-cinq-meilleurs-colleges-de-normandi...>

 Amaury Tremblay

 3 min read



Le classement des cinq meilleurs collèges de Normandie en 2023

- [BFMTV](#)
- [Normandie](#)



Le magazine L'Étudiant a dévoilé son classement des meilleurs collèges publics et privés en France pour l'année 2023. - BFMTV

Le magazine *L'Étudiant* a dévoilé ce mardi son classement des meilleurs collèges publics et privés à travers la France, établi à partir des données fournies par le ministère de l'Éducation nationale.

Comme chaque année, le magazine *L'Étudiant* propose son palmarès des meilleurs collèges publics et privés de France et son top 5 des établissements par région. Quels établissements sont les meilleurs élèves normands pour cette édition 2023?

Le top 5 des meilleurs collèges de Normandie

1. Le collège privé Saint-Paul à Cherbourg-en-Cotentin (Manche)
2. Le collège privé Sainte-Thérèse à Saint-Pierre-en-Auge (Calvados)
3. Le collège privé Saint-Thomas-d'Aquin à Flers (Orne)
4. Le collège privé Saint-Georges à Beaumont-le-Roger (Eure)
5. Le collège public Jean Follain à Canisy (Manche)

Les établissements de la Seine-Maritime loin derrière

Le classement est prédominé par les établissements privés qui occupent les quatre premières places. Seul un collège public ferme le top 5, il s'agit du collège Jean Follain à Canisy, dans la Manche.

Le lauréat de ce palmarès du magazine *L'Étudiant* est un autre établissement de la Manche, le collège privé Saint-Paul à Cherbourg-en-Cotentin avec une note globale de 16,53 sur 20. Trois autres départements normands sont représentés en haut de ce classement avec le Calvados, l'Orne puis l'Eure.

Le premier collège de la Seine-Maritime arrive loin derrière et il s'agit d'un établissement public, le collège Jean de la Varenne à Mont-Saint-Aignan qui affiche une note de 13,07 sur 20.

Grâce à notre visualisation ci-dessous, découvrez pour chaque établissement, la note moyenne à l'écrit obtenue en 2022 ainsi que la note globale attribuée par l'Étudiant en 2023.

Une note sur vingt basée sur quatre critères

Pour établir son classement, une note sur 20 est attribuée à tous les établissements de France par *L'Étudiant*. Cette note est basée sur quatre critères dont les données sont fournies par le ministère de l'Éducation nationale.

Elle est ainsi calculée à la fois sur le taux de réussite au brevet sur trois ans, la note moyenne à l'écrit du brevet en 2022, ainsi que la capacité à faire progresser les élèves sur la note moyenne à l'écrit du brevet en 2022. Et nouveauté cette année, *L'Étudiant* a intégré l'indicateur de mixité sociale à sa liste de critères.

Ce dernier donne alors un aperçu de la mixité sociale, ou au contraire de la ségrégation sociale, à l'œuvre au sein des établissements. Il est établi à partir des données de l'indice de position sociale et donne des indications sur les contextes familiaux plus ou moins favorables à l'apprentissage.